

STATUT ET RÔLE DU DOCUMENT DANS L'ENSEIGNEMENT DES SES

Pourquoi s'interroger sur le statut et le rôle des documents dans l'enseignement des SES ?

L'utilisation des documents est un véritable « marqueur » de l'identité des sciences économiques et sociales. Dès l'origine, nous avons eu une conception extensive de la nature, du rôle et de l'exploitation des documents.

« On considérera comme document tout support d'information susceptible d'être utilisé dans des situations d'enseignement, même s'il n'a pas été conçu à cette fin. »¹. D'où des supports divers et variés : textes (texte d'auteur, articles de presse, texte-description, texte-analyse, texte-définition, synthèse de cours), données statistiques, documents iconographiques, vidéos...

Ces ressources peuvent finalement s'ordonner en deux catégories principales :

- documents - produits finis (apports de connaissances) ;
- documents - matériaux bruts (objets d'analyse).

Le travail sur documents obéit également à des injonctions multiples : sensibiliser les élèves aux questions traitées, extraire des informations, analyser, problématiser, argumenter, évaluer...

Cette conception extensive de la nature et de l'exploitation des documents correspond à un projet pédagogique et didactique cohérent.

- Une démarche résolument inductive : partir des faits pour arriver à la connaissance ;
- Une démarche « durkheimienne » : découvrir une réalité extérieure par l'expérimentation ;
- Une démarche se voulant interactive : établir un dialogue permanent entre professeur et élèves.

Mais l'évolution de nos pratiques nécessite peut-être aujourd'hui de repenser ou d'amender ce projet.

- N'existe-t-il pas une certaine tendance à l'inflation documentaire ?
- Dans cette hypothèse, donne-t-on aux élèves la possibilité de s'approprier réellement chaque document ?
- La pertinence des théories est-elle toujours discutée à partir d'une analyse statistique maîtrisée ?
- Le recours aux documents du manuel n'est-il pas trop systématique ?
- Ne faudrait-il pas préférer les documents de source première, à forte validité scientifique, à ceux interprétatifs ?
- L'utilisation de documents-produits finis ne devient-elle pas un succédané du cours magistral ?...

Au final, qu'est-ce qu'un « bon » document ? Un « bon » dossier documentaire ? Comment travailler les documents pour mettre réellement les élèves en activité intellectuelle, en situation de recherche et de production ?

Qu'est-ce qu'un « bon » document ?

Il se dégage un large consensus sur le fait que la qualification de « bon » document dépend de l'usage : place dans la progression, dans la séquence, mais aussi questionnement. En d'autres termes, un document n'est pas « bon » en lui-même. Cette évidence posée, nous réfléchissons néanmoins sur deux types de documents qui semblent particulièrement poser question : les documents « définitions » et les documents « synthèse de cours ». Nous constatons que chacun de nous fait plus ou moins usage de ce type de document, davantage par « confort » (gagner du temps par rapport à la dictée d'une définition, par exemple) que comme une véritable mise en activité des élèves. Nous concluons qu'il est difficile de classer ce type de support dans la rubrique « document », même si son utilisation n'est pas forcément à bannir (par exemple, il existe de nombreux schémas synthétisant des mécanismes ou des points du cours qu'il est possible d'exploiter, soit en le construisant progressivement au fur et à mesure du déroulé du cours, soit à titre de récapitulatif, en fin de séquence).

On observe parfois une forme de « dictature » du document, comme si c'était le document qui dictait le cours et non l'inverse. Quid de la recherche de document ? Cette activité apparaît importante à tous, même si l'on souligne qu'elle se fait de façon systématique en TPE, ce qui ne devrait pas, pour autant, nous conduire à la négliger par ailleurs.

¹ Statut et rôle du document en sciences économiques et sociales, Rapport Inspection Générale, 1999-2000.

De l'usage des manuels

Parmi les motivations d'une utilisation exclusive des manuels figurent en bonne place les considérations écologiques et économiques. Un collègue fait également remarquer que la qualité des manuels s'est largement améliorée ces deux dernières décennies.

Certains d'entre nous préfèrent néanmoins proposer de dossiers personnalisés pour chaque chapitre. Le consensus se dégageant est qu'en tout état de cause, les manuels présentent des inconvénients : la progression est celle de l'auteur, les titres sont parfois trop explicites, le questionnement n'est pas toujours pertinent. Conclusion : l'usage du manuel suppose de retravailler les documents, tant au niveau de la progression que du questionnement.

Sur les documents de « source première »

Il apparaît souhaitable de recourir, dans toute la mesure du possible, à des documents « bruts », de source scientifique ou institutionnelle, afin de permettre un travail rigoureux d'analyse, sans biais interprétatif. Par exemple, exploiter de façon directe un rapport d'experts ou un accord interprofessionnel sur le stress au travail... plutôt qu'un article interprétant les données correspondantes. Mais cette démarche peut se heurter à deux types d'obstacles :

- la validité scientifique (supposée) ne se combine pas toujours avec des qualités de lisibilité et d'intérêt pour les élèves ;
- la recherche de documents institutionnels et la sélection d'extraits pertinents nécessitent un temps conséquent, en amont du cours ; par exemple, il n'est pas toujours possible de lire *in extenso* le dernier rapport de l'OMC pour préparer le cours sur le commerce international... ; cette démarche ne peut donc pas être systématique, sur tous les thèmes, sauf à accroître continûment le stress de l'enseignant !

L'essentiel consiste donc à construire des dossiers documentaires *équilibrés* (diversité des ressources mobilisées), en prenant soin de travailler avec les élèves l'identification distanciée des sources utilisées.

Les collègues assurant l'enseignement de spécialité soulignent la difficulté de maintenir un cours basé sur l'étude de textes parfois longs et difficile d'accès pour nos élèves. Deux tendances apparaissent : l'utilisation de textes courts servant davantage d'illustration ; le recours aux textes de « seconde main ». On souligne également le risque de constitution d'un corpus de textes incontournables (mais s'agit-il vraiment d'un risque ?). Un groupe souligne aussi l'effet pervers de l'examen : on cherche le document dont on pense qu'il risque de tomber un jour de bac... L'idée est de proposer des textes courts, ce qui suppose d'effectuer des coupes claires dans les documents d'auteurs souvent difficiles d'accès.

Sur les documents audio et vidéo

Le caractère motivant et impliquant des documents vidéo est souligné, de même que la nécessité d'un vrai travail d'analyse sur ce type de ressource. Des formes originales d'exploitation et d'évaluation peuvent être là mises en œuvre. La confrontation entre textes et films documentaires fait souvent sens pour les élèves. On doit évidemment s'interroger aussi sur les questions de légalité dans l'usage de la vidéo. Question à laquelle les enseignants doivent être sensibilisés.

Il est noté la sous-utilisation des documents audio, pourtant considérés comme relativement efficaces. L'absence d'image oblige l'élève à rester concentré sur le contenu lui-même. Il est constaté que, contrairement à ce qu'on pense en général, les élèves en sont parfaitement capables. La question devient celle des sources et de la technique : quels documents audio ? Quelle durée ? Quel découpage (et comment ?). Les utilisateurs estiment que ce type de technique est facilement exploitable.

La place du document dans la séquence de cours

Le constat est fait que tous utilisent le document dans la séquence de cours : le document reste un marqueur important de notre enseignement. Cela dit, on note également la diversité des pratiques :

- la durée consacrée à l'étude de document va de 15 mn à la totalité de la séquence ;
- certains utilisent le document comme support d'apprentissage (la pédagogie active : le document doit permettre de découvrir quelque chose) ; d'autres comme document de vérification des compétences (validation a posteriori des acquis) notamment en vue de l'examen ; d'autres encore conçoivent le document comme support de travaux dirigés (le document n'est pas destiné à la découverte de notions, mais sert à travailler les méthodes)...

La discussion porte aussi sur l'efficacité de l'enseignement sur document. Certains notent que le cours « tout document » est parfois un moyen de gagner du temps sur le cours (puisque les élèves sont censés avoir répondu aux questions du dossier), mais posent la question de son efficacité : le travail en amont n'est pas toujours de bonne qualité, et cela suppose que l'élève soit capable d'une prise de note efficace en cours.

Le cours « tout document » peut également entraîner une inflation de documents, ce qui peut être contre-productif (une notion / un document peut nuire à l'approfondissement des notions). Comment éviter les dangers du « tout document » sans tomber dans le cours magistral ? Certains mettent en avant la possibilité de construire un cours dialogué, s'appuyant sur un nombre restreint de documents qui sont approfondis à l'occasion d'un échange avec la classe. Le travail préparatoire sert alors de support au cours dont l'essentiel est construit en classe.

D'ailleurs, est-il important que les questions soient préalablement définies ? Pour certains cela ne fait pas grande différence... On note que le questionnement en amont n'a pas le même objectif que le questionnement en séquence.

La question de la participation des élèves est abordée : faut-il forcer la parole ? Est-il important que tous les élèves s'expriment ? On fait remarquer que le travail en petit groupes permet une certaine dynamique.

Cela dit, l'usage du document diffère selon les niveaux : en terminale, on peut supposer que les élèves savent « lire » un document. Il est alors constaté que la place donnée au document décroît avec le niveau.

La place du document dans les évaluations

En classe de seconde :

Tous les collègues insèrent des documents dans les évaluations qui sont toutes structurées à peu près de la même façon : une partie sur les notions et concepts étudiés en classe, une autre partie sur l'analyse de document ;

- Quel type de document ? La discussion porte sur la difficulté à évaluer sur des textes : risque élevé de paraphrase, le questionnement est difficile, et cela limite la réflexion personnelle. Néanmoins, à partir d'un texte, on peut évaluer des connaissances (par exemple : faire retrouver une notion, un mécanisme, à partir d'un texte où ils ne figurent pas explicitement) ainsi que la capacité à comprendre un texte (extraire une structure, une idée principale...). En seconde, le texte à trous s'avère un bon compromis. En définitive, les documents d'évaluation sont principalement statistiques.
- Document connu ou inconnu ? L'avantage du document connu est de rassurer l'élève qui n'a pas encore l'habitude de ce type de travail. De plus, cela valorise le travail sérieux (réussit l'évaluation celui qui a appris le cours, mais également celui qui a une écoute attentive en classe et une prise de notes correcte). L'inconvénient est que cela empêche la réflexion personnelle en incitant au par cœur plus qu'à la compréhension. Pratiquement, les premières évaluations ont lieu sur document connu, puis, progressivement sur document inconnu. Par ailleurs, il est possible de transformer un document connu (valeurs brutes en %, données effacées...)
- Quel questionnement ? Classiquement, le questionnement repose sur le triptyque lecture/calcul/analyse. On note que le questionnement en évaluation diffère du questionnement en cours. On note également que le questionnement progresse au cours de l'année : on passe de « calculez le taux de variation de... » à « comment a évolué... » pour enfin aboutir à « commentez ce document ». En fin d'année, il est possible de demander une analyse construite (par exemple : une phrase d'introduction, deux phrases de commentaire, une phrase de conclusion).

En classe de première :

- La progression est nette par rapport à la seconde : le document devient de plus en plus la base de l'évaluation. On passe d'ailleurs à des évaluations sur plusieurs documents, le travail de synthèse apparaissant progressivement (certains le font dès le début de l'année, d'autres plus tard).
- L'évaluation est ainsi progressivement un apprentissage des exercices type bac. On déplore le manque de sujets de dissertation niveau première.
- Se pose également la question de la progression du cours. Le débat porte sur : commencer par la sociologie ou par la comptabilité nationale ? Il semble que la comptabilité nationale soit plus propice à des évaluations « classiques », i.e. avant d'aborder les sujets type bac.

- On pose aussi la question de l'environnement du document : faut-il donner du vocabulaire (oui est-il répondu lorsque c'est nécessaire) ? Donner les clés de lecture (non en général, sauf exception) ?

En classe de terminale :

- L'objectif bac devient prioritaire. Les autres évaluations sont alors plutôt des questions de cours.
- Le document continue cependant à avoir sa place dans l'évaluation. Par exemple, il est possible de proposer des sujets d'oral à l'écrit (ce qui constitue un entraînement à l'épreuve orale). Un collègue impose ainsi à ses élèves une demi-heure de préparation (dont la fin est matérialisée par une droite tracée sur la copie) puis, rédaction de la réponse à la question. On peut aussi interroger les élèves à l'oral sur les documents préparés à la maison.

En guise de conclusion

Le document reste un marqueur de notre discipline. Son utilisation tant en cours qu'en évaluation est commune à tous les professeurs de SES, que ce soit à finalité méthodologique, pédagogique ou évaluative.

Malgré tout, on constate une diversité des pratiques. Celle-ci constitue la richesse d'une discipline et il n'est bien sûr pas question de chercher à uniformiser nos pratiques pédagogiques. Cela dit, plusieurs points méritent notre attention :

- Si le document reste le support privilégié de notre enseignement, il faut se méfier d'une sorte de dictature du document qui inverserait la logique pédagogique : c'est le cours qui commande le document et non l'inverse.
- Cela doit nous amener à reconsidérer la part du document dans la construction de nos cours. L'usage du dossier documentaire peut parfois conduire à une inflation de documents qui nuit à la construction de la réflexion et à l'approfondissement des notions.
- La réflexion doit aussi porter sur la nature des documents exploités, et sur la finalité de leur utilisation. N'a-t-on pas parfois tendance à faire du document un palliatif au cours magistral ? La spécificité des SES (faire découvrir une notion, mettre en œuvre un savoir-faire, exploiter un mécanisme, développer un regard critique...) s'éloigne alors un peu...
- La définition du document inclut le questionnement s'y rapportant et le contexte dans lequel il est exploité. Un *bon* document n'est pas bon en lui-même, il le devient par tout ce qui l'accompagne : questionnement, place dans le cours, place accordée aux interventions des élèves...
- Notre réflexion doit enfin porter sur la construction des séquences de cours :
 - ✓ La forme « tout document » (un cours construit sur le mode : un document, des questions, un document, des questions...) n'apparaît pas comme la plus efficace.
 - ✓ Sans dériver vers le cours « tout magistral », un cours bâti sur une mise en activité réelle (travaux de groupe par exemple), la mise en commun et l'échange au sein de la classe, autour d'un nombre *restreint* de documents, progressivement approfondis, semble présenter de nombreux avantages.
- **Voir en annexes les bilans des travaux de groupes :**
 - ✓ Atelier n° 1 : Evaluation à partir d'un document vidéo
 - ✓ Atelier n° 2 : Typologie des questionnements
 - ✓ Atelier n° 3 : Construction d'une séquence avec un document
 - ✓ Atelier n° 4 : Choix des documents : constitution d'un dossier documentaire

Texte de référence :

Statut et rôle du document en sciences économiques et sociales, Rapport de l'Inspection générale de SES, 1999-2000.